



extra
**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal,
tenue à la Salle du conseil le 18 janvier 2016, à 16 h 30**

Sont présents : MM. Hans Gruenwald Jr.
Yannick Sauvé, conseiller
Archie Martin, conseiller
André Boucher, conseiller
Danny Lalonde, conseiller

Sont absents : MM. Michel Sauvé, conseiller
Mario Gauthier, conseiller
Mme Chantal Lemieux, directrice générale et trésorière

Les membres présents forment le quorum sous la présidence du maire Hans Gruenwald Jr.

L'avis de convocation a été signifié à MM. Hans Gruenwald Jr., Yannick Sauvé, Archie Martin, Michel Sauvé, André Boucher, Danny Lalonde et Mario Gauthier en leur remettant une copie en main propre ou à une personne responsable de leur domicile ou par télécopieur ou courrier électronique, après accord des destinataires.

Cette séance a été convoquée par le maire, Hans Gruenwald Jr., afin de prendre en considération le sujet suivant :

1. Avis de motion – modification du règlement numéro 288 2011 déléguant au directeur général le pouvoir de former des comités de sélection, de composer la liste des soumissionnaires sur invitation et le choix des soumissionnaires invités ;
2. Amendement à la résolution numéro 2015-05-201 – dossier abribus – mandat au CIT la Presqu'Île pour entreprendre les démarches de subvention ;
3. PIIA – rue projetée (près de l'ancienne halte routière du 100 de la rue Saint-Jean-Baptiste O., à la sortie 9 de l'autoroute 40) – construction d'une caserne incendie – lot projeté 5 832 565 – zone C-103 ;
4. Période de questions allouée aux personnes présentes ;
5. Levée de la séance.

Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 16 h 33 par le maire, Hans Gruenwald Jr. Hélène Therrien, fait fonction de secrétaire.

2016-160

Avis de motion – modification du règlement numéro 288-2011 déléguant au directeur général le pouvoir de former des comités de sélection, de composer la liste des soumissionnaires sur invitation et le choix des soumissionnaires invités

Avis de motion est donné par Hans Gruenwald Jr. à l'effet qu'à une prochaine assemblée ou à une séance subséquente, un règlement modifiant le règlement numéro 288-2011 déléguant au directeur général le pouvoir de former des comités de sélection, de composer la liste des soumissionnaires sur invitation et le choix des soumissionnaires invités sera proposé pour adoption.



extra - dr.
Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal,
tenue à la Salle du conseil le 18 janvier 2016, à 16 h 30

2016-01-025

Amendement à la résolution numéro 2015-05-201 – dossier abribus – mandat au CIT la Presqu'Île pour entreprendre les démarches de subvention

Il est proposé par Hans Gruenwald Jr. et résolu d'amender la résolution numéro 2015-05-201 – dossier abribus – mandat au CIT la Presqu'Île pour entreprendre les démarches de subvention, pour qu'elle se lise comme suit :

2015-05-201

Dossier abribus - mandat au CIT la Presqu'Île pour entreprendre des démarches de demande de subvention

Attendu le désir de la Ville de Rigaud d'offrir de meilleures commodités au niveau du transport en commun auprès de sa population;

Attendu que, pour ce faire, la Ville désire ajouter des abribus à différents points d'arrivée/départ sur son territoire urbain;

Par conséquent,

Il est proposé par André Boucher et résolu que le conseil

1. demande au Conseil Intermunicipal de Transport (CIT) de la Presqu'île d'entamer les démarches nécessaires à l'obtention d'une subvention et de procéder à l'achat du nombre d'abribus désirés, conformément au devis, au modèle spécifié ainsi qu'aux localisations retenus par la Ville;
2. s'engage à acquitter le solde entre le coût d'achat et la subvention perçue par le CIT la Presqu'Île et comprend que les abribus demeureront la propriété du CIT;
3. s'engage à aménager les sites (dalles de béton) pour les préparer à l'installation et à entretenir l'abribus une fois l'installation complétée;
4. mandate le CIT la Presqu'Île pour vendre de la publicité sur les abribus par l'entremise de la firme Imagi.

Adoptée à l'unanimité

2016-01-026

PIIA – rue projetée (près de l'ancienne halte routière du 100 de la rue Saint-Jean-Baptiste O., à la sortie 9 de l'autoroute 40) – construction d'une caserne incendie – lot projeté 5 832 565 – zone C-103

Considérant les plans et les photos déposés;

Considérant les objectifs et les critères du règlement sur les PIIA pour la zone C-103.

Par conséquent, il est proposé par Hans Gruenwald Jr. et résolu que, suite à la recommandation du comité consultatif d'urbanisme, le conseil accepte la demande de PIIA relative à la construction d'une caserne incendie sur une rue projetée (près de l'ancienne halte routière du 100 de la rue Saint-Jean-Baptiste O., à la sortie 9 de l'autoroute 40) – lot projeté 5 832 565 – zone C-103, le tout tel que les documents déposés, à la condition suivante :

- Que soit autorisée la dérogation mineure sur la hauteur du bâtiment.

Adoptée à l'unanimité



extra - HH
Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal,
tenue à la Salle du conseil le 18 janvier 2016, à 16 h 30

Période de questions allouée aux personnes présentes

Le maire, Hans Gruenwald Jr., invite les citoyens présents qui le désirent à poser des questions.

2016-01-027

Levée de la séance

Les points à l'ordre du jour étant tous épuisés, il est proposé par Danny Lalonde et résolu que la présente séance soit levée à 16 h 52.

Adoptée à l'unanimité

Hans Gruenwald Jr.
Maire

Hélène Therrien, OMA
Greffière